

Livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 20 février 2025 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, vice-président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield

M. Yves Daoust, administrateur de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Louis-de-Gonzague

M. Alain Dubuc, administrateur de la Régie et maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore

M. Jean-Claude Boyer, administrateur de la Régie et maire de Saint-Constant

Mme Lise Poissant, administratrice de la Régie et mairesse de Saint-Mathieu

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Sylvain Payant.

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon

M. Marc-André Renaud, directeur des opérations de la Régie

Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 14 février 2025.

2025-02-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yves Daoust

Appuyé par M. Alain Dubuc

Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2025-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Lise Poissant

Appuyé par M. Jean-Claude Boyer

Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2024
4. Affaires administratives
 - 4.1. Comptes payés et à payer au 20 février 2025
5. Correspondance
 - 5.1. Ville de Salaberry-de-Valleyfield - Résolution numéro 2025-01-015 – Approbation de la cession de l'entente intermunicipale relative à la réception et l'assainissement des eaux usées en provenance de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

2025-02-03 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2024 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2025-02-04 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 20 FÉVRIER 2025

Il est proposé par M. Jean-Claude Boyer
Appuyé par Mme Lise Poissant
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 20 février 2025 et au montant de 1 427 573.04 \$, soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

La directrice générale par intérim dépose la correspondance suivante :

- Ville de Salaberry-de-Valleyfield - Résolution numéro 2025-01-015 – Approbation de la cession de l'entente intermunicipale relative à la réception et l'assainissement des eaux usées en provenance de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire de la MRC de Beauharnois-Salaberry

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est annoncée par le président. Au cours de cette période, un citoyen de Saint-Constant adresse plusieurs commentaires et questions au Conseil d'administration. Les commentaires émis sont dûment notés, certains éléments de réponses sont fournis séance tenante, et des informations complémentaires seront communiquées préalablement à la prochaine séance ordinaire.

2025-02-05 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Lise Poissant
Appuyé par M. Jean-Claude Boyer
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h41.

ADOPTÉE

Sylvain Payant
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim